

AVIPOLE FORMATION

Zoopôle Les Croix – Rue Camille Guérin – 22440 PLOUFRAGAN

Tél (33) 02.96.01.62.26 - Fax (33) 02.96.01.51.80

e.mail : contact@avipole-formation.fr

Siret 348 494 196 000 10 - APE 8559A - D. Ex. 53.22.001.6222

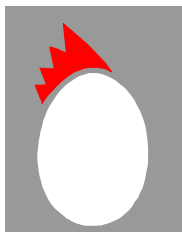
N° TVA intracommunautaire FR 13348494196

FORMATION

« Inspection Ante-mortem / Gestion du Bien-être animal des volailles à l'abattoir »

LIEU	<ul style="list-style-type: none">▪ Abattoir concerné
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none">▪ Responsable qualité, responsable abattoir, responsable quai, accrocheurs et autres salariés en contact avec les animaux vivants
DATE & DUREE	<ul style="list-style-type: none">▪ A définir
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">▪ Etre capable de réaliser l'inspection ante-mortem▪ Etre capable de définir les notions de Bien-être animal▪ Connaître la réglementation relative à la protection des animaux.▪ Définir les points critiques au niveau du poste de travail.▪ Sensibiliser le personnel au bien-être animal▪ Etre capable d'apporter des mesures correctives en cas de problème
PROGRAMME	<ul style="list-style-type: none">▪ Ci-joint
INTERVENANT	<ul style="list-style-type: none">▪ Jean-Philippe PRIGENT, AVIPOLE FORMATION

(*) : hors frais de déplacements, de restauration et d'hébergement



AVIPOLE FORMATION

Zoopôle Les Croix – Rue Camille Guérin – 22440 PLOUFRAGAN

Tél (33) 02.96.01.62.26 - Fax (33) 02.96.01.51.80

e.mail : contact@avipole-formation.fr

Siret 348 494 196 000 10 - APE 8559A - D. Ex. 53.22.001.6222

N° TVA intracommunautaire FR 13348494196

FORMATION

« Inspection Ante-mortem / Gestion du Bien-être animal des volailles à l'abattoir »

PROGRAMME

- × **Objectif de la formation**
- × **Définition du bien-être**
 - Genèse et historique de la problématique
 - Les différents aspects du bien-être : les cinq libertés
 - Les facteurs responsables du mal-être
 - Connaissance de l'animal
- × **L'inspection Ante-mortem des volailles :**
 - Définition, objectifs et intérêt de l'inspection ante-mortem
 - la fiche ICA (information sur la chaîne alimentaire) et la Fiche IAM (information animaux malades à l'arrivée du camion)
 - Eléments d'appréciation de problèmes sur les animaux (détresse, maladies...)
 - Actions à mettre en œuvre
- × **Approche pratique avec pré-audit de l'abattoir :**
 - Mise en évidence des éventuels points critiques par rapport au bien-être animal (installations, procédures, comportement des salariés)
- × **Le bien-être animal à l'abattoir : réglementation et préconisations**
 - Règles de protection des volailles à l'abattoir
 - Attente des animaux avant l'abattage : gestion de la TEV, Température Effectivement Vécue (température, vitesse d'air, hygrométrie) et autres facteurs d'ambiance (lumière, bruit...)
 - Accrochage
 - Etourdissement (maîtrise des paramètres)
 - Euthanasie
 - Saignée
 - Gestion du quotidien et des imprévus
 - Gestion des risques pathologiques : agents pathogènes, vecteurs de transmission, maîtrise des risques sanitaires, protocole de décontamination, produits homologués, mesures de sécurité...